



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



## Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24)

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Sejm de Pologne

9 décembre 2018

### Programme provisoire

- 8 h 00 – 16 h 00 Enregistrement des participants
- 9 h 30 – 10 h 15 **Séance inaugurale**  
*Mme Gabriela Cuevas Barron*, Présidente de l'UIP  
*Mme Beata Mazurek*, Vice-Présidente du Sejm de Pologne  
*Mme Patricia Espinosa*, Secrétaire exécutive de la CCNUCC  
Modératrice : *Mme Aleksandra Blagojevic*, Responsable du programme, développement international, UIP
- 10 h 15 – 10 h 45 **Présentation introductive :**  
**Mettre en œuvre l'Accord de Paris avec des contributions déterminées au niveau national ambitieuses : principaux domaines à traiter dans les lois et politiques nationales**  
*M. Niklas Hagelberg*, Coordinateur, Programme sur les changements climatiques, ONU Environnement
- 10 h 45 – 12 h 00 **Débat général :**  
**1) Développer et renforcer les cadres juridiques et réglementaires en tant qu'outils favorisant l'action climatique au niveau national**
  - Comment les législateurs peuvent-ils promouvoir la mise en œuvre efficace, durable et ambitieuse de l'Accord de Paris et les contributions déterminées au niveau national ?
  - Quels sont les initiatives et outils existants qui peuvent aider les parlementaires dans leur travail au niveau national ?
  - Que pouvons-nous apprendre des expériences passées ?*Mme Maria Socorro Manguiat*, Chef, Unité du Droit de l'environnement national, ONU Environnement  
*Mme Alina Averchenkova*, Distinguished Policy Fellow, Grantham Research Institute, London School of Economics  
*M. Matthew Moorhead*, Conseiller juridique principal, Secrétariat du Commonwealth  
Modératrice : *Mme Claudia Roth*, Vice-Présidente, Bundestag allemand
- 12 h 00 – 13 h 00 **Débat sur les domaines d'intervention :**  
**2) Créer un cadre propice aux investissements dans les énergies renouvelables**
  - Dans quelle mesure le cadre juridique relatif aux investissements soutient-il ou entrave-t-il le financement des énergies renouvelables ?
  - Quelles autres dispositions juridiques ou institutionnelles ont une incidence sur le cadre d'investissement ?
  - Quels pouvoirs parlementaires pourraient être particulièrement utiles à la création d'un environnement favorable ?*M. Henk Rogers*, Fondateur et Président, Blue Planet Foundation  
*Mme Elizabeth Press*, Directrice, Planification et support des programmes, IRENA  
Modérateur : *M. Andries Gryffroy*, Sénateur, Sénat belge

13 h 00 – 14 h 00 Pause déjeuner

14 h 00 – 15 h 30 **Débat sur les domaines d'intervention :**

**3) Instruments économiques dans les lois et politiques nationales en matière d'environnement (p. ex., taxe carbone, tarification carbone et mesures fiscales)**

- Quelles mesures se sont avérées efficaces ?
- Quels sont les obstacles à la mise en place des conditions nécessaires à l'optimisation de l'efficacité des instruments économiques ?

*M. Daniel Besley*, Spécialiste principal des changements climatiques, Banque mondiale

Modérateur : *S.E. Chef F.Z. Charumbira*, 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Parlement panafricain

15 h 30 – 16 h 00 **Conclusions, perspectives d'avenir et adoption du document final :**

- Que peuvent faire les législateurs/parlementaires pour contribuer davantage à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris ?
- Comment les parlements peuvent-ils évaluer l'impact de la législation relative aux changements climatiques ?

*Mme Anna Paluch*, Rapporteuse, Membre du Sejm de Pologne

Modérateur : *Prof. Michal Sewerynski*, Vice-Président du Sénat de Pologne